

Calcul des écarts de représentation Femmes/Hommes au sein des instances dirigeantes et des cadres dirigeants : objectifs atteints !



Pour la quatrième année consécutive, l'Entraide Union a mesuré les écarts de représentation entre les femmes et les hommes, tant au sein de ses instances dirigeantes que parmi ses cadres dirigeants.

L'objectif de cette démarche est d'analyser la place respective des femmes et des hommes dans les fonctions de direction et de promouvoir une plus grande égalité.

Les résultats pour l'année 2024 sont particulièrement encourageants :

- ❖ 51,8% de femmes et 48,1% d'hommes parmi les cadres dirigeants ;
- ❖ 43,2% de femmes et 56,7% d'hommes au sein des instances dirigeantes.

À compter du 1er mars 2026, la réglementation impose qu'aucun sexe ne soit représenté à moins de 30 %. Autrement dit, l'association satisfait d'ores et déjà les objectifs fixés par la loi.

Par ailleurs, alors que l'objectif des 30 % de représentation féminine dans les instances dirigeantes n'avait pas été atteint en 2022, l'association se réjouit d'y avoir pleinement répondu en 2023 et en 2024. Elle réaffirme ainsi son engagement à garantir une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses instances de gouvernance.